GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		
Résineux	R	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S)	R
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S)	R
— — à pin rouge	R (S)	R
— — à pin gris	R (S)	R
— — à thuya (cèdre)	R (S)	R
— — à mélèze	R (S)	R
— — à peuplier (plantation)	R (S)	R
Pessière	R	R
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (S)	R
— — à thuya (cèdre)	R (S)	R
— — à mélèze	R (S)	R
— — à peuplier	R (S)	R
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S)	R
— — à pin gris	R (S)	R
— — à pin gris	R (S)	R
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S)	R
— — (plantation d'épinette blanche)	R (S)	R
— — (plantation d'épinette de Norvège)	R (S)	R
— — (plantation d'épinette noire)	R (S)	R
— — (plantation d'épinette rouge)	R (S)	R
Sapinière	R	R
— — à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (S)	R
— — à thuya (cèdre)	R (S)	R
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S)	R
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S)	R
— — à pin rouge	R (S)	R
— — à mélèze	R (S)	R
— — à peuplier	R (S)	R
— — (plantation de sapin baumier)	SAB p	R
Pinède à pin blanc	P	P
— — avec pin rouge	P	P
— — — (épinettes occupent plus de 75% de la portée résineuse)	PR (S)	P
— — — avec thuya (cèdre)	PR (S)	P
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (S)	P
— — — avec mélèze	PR (S)	P
— — — avec peuplier	PR (S)	P
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)	P
— — (plantation)	PR p	P
Pinède à pin rouge	PR	PR
— — (épinettes occupent plus de 75% de la portée résineuse)	PR (S)	PR
— — avec thuya (cèdre)	PR (S)	PR
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (S)	PR
— — avec mélèze	PR (S)	PR
— — avec pin blanc	PR (S)	PR
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)	PR
— — (plantation)	PR p	PR
Cédrière	C	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (S)	C
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (S)	C
— — à mélèze	C (S)	C
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (S)	C
— — à pin gris	C (S)	C
— — à peuplier	C (S)	C
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	C
— — (plantation de thuya)	Cv	C
Prucheraie	Pr	Pr
— — (la pruche occupe plus de75% de la portée résineuse)	Pr (S)	Pr
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (S)	Pr
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (S)	Pr
— — à mélèze	Pr (S)	Pr
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (S)	Pr
— — à pin rouge	Pr (S)	Pr
— — à pin gris	Pr (S)	Pr
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	Pr
— — (plantation)	PRU p	Pr
MÉLÈZE	Mélèze	Mélèze
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mélèze	Mélèze
— — à thuya (cèdre)	Mélèze	Mélèze
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mélèze	Mélèze
— — à pin blanc et/ou rouge	Mélèze	Mélèze
— — à peuplier	Mélèze	Mélèze
— — à pin gris	Mélèze	Mélèze
— — à peuplier	Mélèze	Mélèze
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mélèze	Mélèze
— — (plantation de mélèze européen)	Mélèze p	Mélèze
— — (plantation de mélèze hybride)	Mélèze p	Mélèze
— — (plantation de mélèze arctique)	Mélèze p	Mélèze

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		
Feuillu et résineux	F1 Rp	F1 Rp(R)
— — — — avec pin blanc	F1 Rp	F1 Rp(R)
— — — — avec pin rouge	F1 Rp	F1 Rp(R)
— — — — avec épinettes	F1 R	F1 R (S)
— — — — avec sapin	F1 R	F1 R (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 R	F1 R (S)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BJ R	BJ R (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BJ R	BJ R (S)
— — — — avec pin blanc	BJ Rp	BJ Rp(R)
— — — — avec pin blanc	BJ Rp	BJ Rp(R)
— — — — avec pin rouge	BJ Rp	BJ Rp(R)
— — — — avec épinettes	BJ R	BJ R (S)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	JR Rp	JR Rp(R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Rp	F1 Rp(R)
— — — — avec pin rouge	F1 Rp	F1 Rp(R)
Peuplier avec sapin	Pe R	Pe R (F)
— — avec pin gris	Pe R	Pe R (F)
— — avec pin blanc	Pe Rp	Pe Rp (F)
— — avec pin rouge	Pe Rp	Pe Rp (F)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe R	Pe R (F)
Épinette rouge résineux	Épr R	Épr R (F)
Épinette résineuse	Ep R	Ep R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M R	M R (F)
— — sur station humide	M R	M R (F)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillus	F	F
— — d'essences tolérantes	F1	F1
— — d'essences tolérantes	F1	F1
— — sur station humide	F1	F1
— — (plantation)	F p	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BJ	BJ
— — à bouleau jaunes	JR	JR
Peuplier	Pe	Pe
Épinette rouge	Épr	Épr
Érablière	Er	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er	Er
— — à bouleau jaunes	Er	Er
— — à peuplier	Er	Er
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er	Er
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er	Er
Plantation d'érable à sucre	Er p	Er p
— — de bouleau jaune	Pe p	Pe p
— — de peuplier	Pe p	Pe p
— — de peuplier hybride	Pe p	Pe p
— — de frêne d'amérique	Fr p	Fr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle plus épaisses légère	cl
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	é
Brûlé partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	bl
Chablis total	ch
Épidémie sévère	é
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
50 (-ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	90-30 "	30-90 "
30 "	41-60 "	90-50 "	50-90 "
30 "	61-80 "	90-50 "	50-90 "
50 "	81-130 "	90-70 "	70-90 "
120 "	131 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne	Groupe à dominance de haut indéterminé, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne	Groupe à dominance de haut indéterminé, majorité des tiges portées de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	vivace
Modérée	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑
Abrupte	91 % et plus	↑

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S3E3 C3 cp 50 m C

- S3 — densification
- E3 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- cp — perturbation
- 50 m — classe de hauteur
- C — type couvert

R c3 cd 80 d1

- R — classe de pente
- c3 — classe d'âge
- cd — code de l'origine
- 80 — origine
- d1 — classe de hauteur
- R — classe de densité
- c — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARCEL SIROIS / SIGNATURE: .....

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE: .....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 23-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3

Mode de tenure ou de gestion: 00.0*15 04*
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 342 01*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 1660*
Région écologique: 8L

Municipalité régionale de comté MRC. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1987
Carte forestière { Année de publication: 1988
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-15 S.E.	22-F-16 S.O.	22-G-13 S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-10 S.E.	22-F-9 S.O.	22-G-12 S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-7	22-F-8	22-G-5	

22 F/9 S.E.